

# Réformer l'industrie électrique pour



**P**endant le premier siècle de son existence, l'industrie électrique s'est bâtie autour de l'objectif du « toujours plus ! » : plus de consommation, donc plus de capacités de production, plus de réseaux de transport et de distribution. La consommation d'électricité constituait une mesure du développement économique d'un pays. Aujourd'hui, la conjonction des contraintes conjoncturelles et environnementales brise ce modèle : la priorité est désormais au « produisez moins, consommez mieux ! ». Malheureusement, la France, un des champions de la phase précédente, risque de rater cette transition énergétique. Des réformes de fond de notre industrie électrique doivent être urgemment mises en œuvre pour en assurer le succès.

**Moderniser la gouvernance du secteur.** La transition énergétique requiert un investissement de plusieurs dizaines de milliards d'Euros. Etant donnée la fragilité de nos finances publiques, celui-ci devra être financé par les marchés des capitaux. Pour attirer les investisseurs, les tarifs réglementés doivent être, comme dans toute grande démocratie, déterminés par une autorité indépendante. Ils doivent reflé-

« Produisez moins, consommez mieux ! »  
Malheureusement, la France risque de rater cette transition énergétique »

ter les coûts, et non, comme c'est le cas aujourd'hui, les priorités électorales de l'exécutif. Tant que les tarifs seront fixés par le gouvernement, les investisseurs ne s'engageront pas, repoussés par l'insécurité réglementaire. Pour mettre en œuvre ce changement de gouvernance, il faut renforcer l'indépendance mais aussi les compétences et la transparence de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

**Réformer le cadre institutionnel des réseaux de transport et de distribution.** Hier, les réseaux de transport d'électricité facilitaient les échanges au sein de chaque pays. Aujourd'hui, ils facilitent les échanges entre pays de la plaque européenne et sont au cœur d'une véritable politique européenne de l'énergie dont le besoin a encore été démontré par la panne électrique européenne du 4 novembre 2006. Les prochaines années verront une concentration progressive des gestionnaires de réseaux de transport européens (GRT): collaboration accrue, régulation à l'échelle de l'Union, consolidations capitalistiques. Le Réseau de Transport d'Electricité (RTE), filiale à 100% d'EDF, est le seul grand transporteur d'électricité européen encore rattaché à un producteur/fournisseur d'énergie. Toute demande d'expansion hors de nos frontières rencontrera donc une fin de non-recevoir des autorités européennes. Pour que RTE puisse participer pleinement au mouvement d'intégration des GRT européens, il faut le transférer dans une structure juridique indépendante d'EDF.

La loi de 1906 confie la responsabilité de la distribution d'électricité aux communes. Lors de la nationalisation de 1946, elles ont conservé la propriété des réseaux de dis-

« Pour attirer les investisseurs, les tarifs réglementés doivent être, comme dans toute grande démocratie, déterminés par une autorité indépendante »

tribution dont l'exploitation, à quelques exceptions près, a été confiée à un concessionnaire unique et obligé, EDF (aujourd'hui Electricité Réseau Distribution de France, ERDF). Cette dualité a perduré cahin-caha depuis plus de 60 ans. Récemment certaines autorités concédantes demandent à reprendre la gestion de leur réseau électrique, ce qui crée une incertitude importante sur la gouvernance future du secteur.

Depuis janvier 2006, le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE) est déterminé nationalement à partir des charges d'exploitation et de capital d'ERDF et ignore les obligations contractuelles liant ERDF aux quelques 700 autorités concédantes. Cette dualité entre économies réglementaire et concessionnaire réduit le rendement sur le capital investi par ERDF.

Incertitude sur la gouvernance et faible rentabilité sont évidemment défavorables à l'investissement. C'est

# réussir la transition énergétique

d'autant plus dommageable que les réseaux exigent dès maintenant des investissements importants, non seulement pour renouveler les ouvrages, mais aussi pour intégrer les énergies intermittentes dispersées, ce qui nécessite un développement de "l'intelligence embarquée" dans les réseaux. Dans les conditions actuelles, il semble impossible de financer ces investissements dans de bonnes conditions.

La distribution d'électricité a donc besoin d'être réorganisée afin de permettre l'investissement. Plusieurs modèles d'organisation sont possibles: régional (Royaume Uni), local/national (Italie), national. Il faut en choisir un qui soit cohérent, économiquement et financièrement, et réponde à l'intérêt général. Il faut aussi évaluer l'impact de cette réforme sur la valorisation du groupe EDF, donc du patrimoine de l'Etat.

**Remplacer les instruments intrusifs de politique économique par une régulation douce.** Les politiques publiques dans le secteur électrique ont toujours des effets négatifs non anticipés. Par exemple, le tarif de rachat des énergies renouvelables, trop généreux et en décalage avec les règles du marché électrique, a conduit à une véritable bulle dans le secteur. Par ailleurs, il contribue à une réduction importante des marges pour les autres producteurs d'électricité, donc à des fermetures de centrales (par exemple, E.ON France). Il est urgent de rappeler que la priorité est la lutte contre le réchauffement climatique et que le soutien aux énergies renouvelables n'est que l'un des instruments de cette lutte. La solution la plus efficace économiquement est l'augmentation du prix de la tonne de CO<sub>2</sub>, soit par la réduction drastique du nombre de

Pour ce faire, il faut accélérer la disparition des tarifs aux grands consommateurs, qui isolent ceux-ci des fluctuations du prix de marché, donc conduisent à une surconsommation à la pointe. Il faut aussi redéfinir les conditions financières des effacements de demande : rémunérer l'exercice des options d'effacement au prix du marché de gros et facturer leur acquisition au prix de détail, comme le demande actuellement la CRE mais que le Conseil d'Etat lui refuse.

La transition énergétique conduira à une augmentation durable de la facture énergétique. Il est donc indispen-

**“Les politiques publiques dans le secteur électrique ont toujours des effets négatifs non anticipés”**

sable de mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour protéger les membres les plus démunis de la collectivité. Le tarif progressif, anti-écologique et inefficace économiquement, est aussi trop complexe à mettre en œuvre. De plus, en voulant concilier précarité et sobriété, il ne parviendra à atteindre ni l'un ni l'autre de ces deux objectifs. Pour traiter la précarité, il est préférable de mettre en place une aide directe, même limitée à un « chèque énergie », moins intrusif et moins coûteux à administrer.

Finalement, l'augmentation de la part de la production électrique provenant de sources intermittentes accroît mécaniquement l'importance de la flexibilité sur le système électrique. Il est donc urgent de mettre en œuvre un véritable marché de la flexibilité, qui rémunère celle-ci adéquatement, et donc incite producteurs et consommateurs à l'investissement.

**Le coût de l'inaction.** Les propositions ci-dessus sont techniquement simples à mettre en œuvre. Certaines sont délicates politiquement, ce qui ne les rend pas moins nécessaires. Sans réformes profondes, la France ne pourra pas financer sa transition énergétique, et laissera s'échapper une chance de revitaliser son tissu industriel. Comme tous les pays industrialisés sont concernés par la transition énergétique, la concurrence pour attirer capitaux et talents sera vive. Les mauvais élèves seront lourdement pénalisés. ■

*1. Les opinions exprimées ici n'engagent que les auteurs et ne représentent en aucun cas une position institutionnelle.*

**“La distribution d'électricité a besoin d'être réorganisée afin de permettre l'investissement”**

quotas alloués chaque année aux producteurs, soit par la mise en œuvre d'une taxe dissuasive. Une partie des recettes ainsi générées devrait soutenir la R&D pour encourager le développement de la filière européenne des équipements de production d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie.

Il est aussi impératif d'introduire de la flexibilité dans la demande d'électricité : réduire la consommation totale, mais aussi déplacer une partie de la consommation de la pointe, coûteuse et polluante, vers les heures creuses.